

Projet national: développer les compétences médias

Allier protection de la jeunesse face aux médias et renforcement des compétences médiatiques: telle est l'ambition d'un programme national qui couvrira la période 2011-2015. Les écoles auront leur part à jouer.

► Pour certains, les médias présentent surtout des dangers pour les enfants et les jeunes. Pour d'autres, la Suisse est encore trop frileuse à exploiter les potentialités des nouveaux moyens de communication. La Confédération a choisi d'écouter les uns et les autres. Elle vient de confier à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) un ambitieux projet sur cinq ans.

Le public cible est large: il concerne non seulement les enfants et les adolescents, mais aussi les parents, les enseignants et toutes les personnes qui assument un rôle éducatif. D'ici fin 2015, tous devront être capable de réagir de manière compétente aux dangers présentés par les médias audiovisuels, électroniques et interactifs. Mais ils devront aussi savoir tirer profit des avantages de ces mêmes médias. Voilà pour l'objectif général.

Pour y parvenir, l'OFAS entend susciter l'action conjuguée de tous les milieux concernés. Il s'agira de rassembler les offres de sensibilisation existantes. Il faudra développer du matériel didactique et des formations de qualité. Elaborer aussi des stratégies novatrices pour atteindre des groupes cibles difficiles à toucher. Recourir à la sensibilisation par les pairs. Favoriser le réseautage des acteurs importants en Suisse comme à l'étranger. Mieux tirer profit des travaux scientifiques. Surveiller les

Gare aux traces laissées sur internet!

Le boom des réseaux sociaux sur la toile est un enjeu à prendre au sérieux, vu leur popularité croissante. Lundi 31 janvier, la Confédération a lancé la campagne «NetLa – mes données m'appartiennent!». Outre la mise en ligne du site web www.netla.ch, elle prévoit la diffusion d'informations aux enseignants, aux élèves et aux parents. En recourant au jeu et à la BD, le site s'adresse à trois catégories d'âge: les 5-6 ans, les 7-10 ans, les 11-14 ans.

A Genève, un remarquable document a été édité par la Direction des systèmes d'information et le service écoles-médias: «*Comprendre l'identité numérique*» s'adresse aux pédagogues soucieux de dépasser leurs connaissances vagues des enjeux. Il détaille la mutation de la notion de sphère privée et surtout la manière dont se construit aujourd'hui l'identité numérique des internautes. Pour éviter les déconvenues et les traces encombrantes, François Fillietaz résume les dix commandements à suivre. A consulter sous: <http://www.semexperimentation.ch/semactu/?p=2633>

* Lire aussi en page 20

mesures de régulation prises par les cantons et (parfois) la branche des médias elle-même. Suivre évidemment l'évolution des médias pour détecter les dangers à temps.

Quelles actions prévoit la Confédération? Elle entend mettre en service un site internet national de référence. Celui-ci comprendra des informations fiables et à jour sur une utilisation responsable et créative des nouveaux médias. Il détaillera les offres d'éducation aux médias, les risques encourus, les possibilités de se protéger. Ce site ciblera avant tout les parents, les enseignants et les personnes en contact avec la jeunesse.

Un deuxième chantier portera sur la mise à disposition de matériel didactique de qualité. Après inventaire des supports et des offres de formations existants, Swisscom aura pour responsabilité d'éditer un «set didactique pour l'éducation aux médias». L'OFAS espère que cette offre pourra «servir à étoffer le programme de formation et de perfectionnement des HEP¹ et constituera une ressource précieuse pour l'enseignement».

Outre une action destinée à atteindre les «groupes à risque», le projet prévoit encore la mise sur pied d'une Journée nationale des compétences médiatiques et un Forum national de l'éducation aux médias. Première édition prévue en octobre-novembre 2011. ●

¹ Hautes écoles pédagogiques